

Patrons des Paroisses

SAINT JOSEPH

POUR se faire une idée de la sainteté de ce glorieux patriarche, il suffit de savoir qu'il fut choisi de Dieu pour remplir les fonctions de père auprès de la personne de Jésus-Christ. Saint Paul dit de lui-même que Dieu *l'avait rendu capable d'être un digne ministre de la nouvelle Alliance*. De là, selon Saint Thomas, nous apprenons que quand Dieu destine quelqu'un à une fonction, il lui donne toutes les grâces nécessaires pour l'exercer dignement. Ainsi, Dieu ayant destiné Joseph à faire l'office de père auprès de la personne du Verbe incarné, on doit tenir pour certain qu'il lui conféra tous les dons de sagesse et de sainteté qui convenaient à une pareille charge. On ne doit donc pas douter que le Seigneur ne l'ait enrichi de toutes les grâces et de tous les privilèges accordés aux autres saints. Gerson dit que Saint Joseph reçut entre autres trois privilèges spéciaux : le premier, d'être sanctifié dès le sein de sa mère, comme Jérémie et Saint Jean-Baptiste ; le deuxième, d'être en même temps confirmé en grâce ; et le troisième, d'être toujours exempt des mouvements de la concupiscence, grâce dont, par les mérites de sa pureté, il a coutume de rendre participants ses pieux serviteurs, en les délivrant des appétits charnels.

L'Évangile proclame Joseph un homme juste. Qu'est-ce qu'un juste ? C'est, répond saint Pierre Chrysologue, un homme parfait, et qui possède toutes les vertus. Joseph était déjà saint avant son mariage ; mais sa sainteté s'accrut beaucoup lorsqu'il fut uni à la Mère de Dieu. Les seuls exemples de sa sainte Épouse suffisaient pour le sanctifier. Mais si Marie est, comme parle saint Bernardin de Sienne, la dispensatrice de toutes les grâces que Dieu fait aux hommes, avec quelle profusion ne devons-nous pas croire qu'elle en enrichit son Époux, qu'elle aimait tant et dont elle était tant aimée !